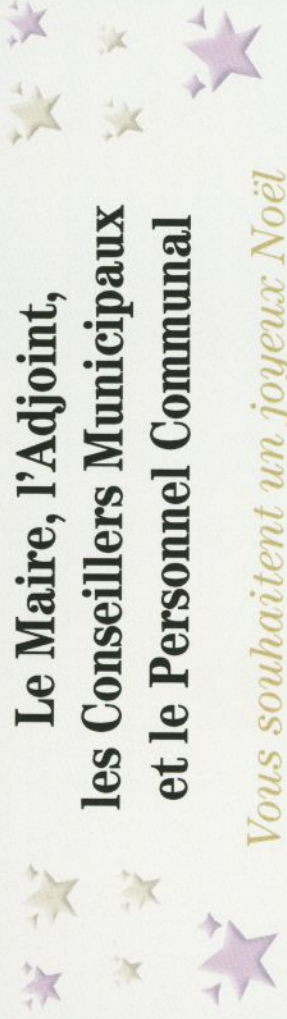




Hohatzenheim



1^{er} rang : Richard Diss, Myriam Hantsch, Jean-Marie Criquei, Maire, Delphine Simon, Jean-Paul Moebbs, Adjoint, Jean-Louis Jost.
2^e rang : Maurice Muller, Francis Risch, Patrick Klientz, Jean-Marie Adam, Laurent Schneider.



**Le Maire, l'Adjoint,
les Conseillers Municipaux
et le Personnel Communal**

*Vous souhaitez un joyeux Noël
et vous présentez*

leurs Meilleurs Voeux pour l'année 2009



■ Mairie de Hohatzenheim

Tél. : 03 88 51 28 30

E-mail : mairie.hohatzenheim@payszorn.com

Site internet : www.mairie-hohatzenheim.fr

Horaires d'ouverture

Lundi de 16h à 18h

Jeudi de 11h à 12h

Jean-Marie Criqui, Maire

Tél. : 03 88 51 20 17

Fax : 03 88 51 44 22

E-mail : jmcriqui@criqui.org

Jean-Paul Moebs, Adjoint

Tél. : 03 88 51 27 16

■ Communauté de communes du pays de la Zorn

Tél. : 03 88 91 96 58

Site internet : www.payszorn.com

■ RPI Hohatzenheim - Mittelhausen

École de Hohatzenheim : Tél. : 03 88 51 46 97

E-mail : e-elementaire.hohatzenheim@payszorn.com

École de Mittelhausen : Tél. : 03 88 51 43 84



Sommaire

3 Le mot du Maire

4 Gestion communale

5-6 Délibérations

7-8 Communiqué
de la municipalité

9-10 Notre-Dame
de Hohatzenheim

11 Vie scolaire

12-14 Vie associative

14 Carnet de famille

15-19 Infos pratiques

Responsable de la publication : Jean-Marie CRIQUI
Comité de rédaction : Myriam Hantsch, Delphine Simon
Réalisation et impression : Valblor

Sincères remerciements à toutes les personnes qui ont
contribué à la conception, à la rédaction, à l'illustration du
présent bulletin.

Au nom de la nouvelle équipe municipale, je tiens à remercier tous les électeurs qui, en nous accordant leur suffrage, nous ont témoigné leur confiance. Ensemble, nous souhaitons assurer avec respect et démocratie cette noble tâche qu'est la gestion d'une commune. C'est pourquoi je remercie chaleureusement l'ancienne équipe pour les devoirs accomplis et souhaite bonne chance pour les années à venir aux nouveaux élus qui ont accepté d'assumer cette responsabilité à mes côtés.

2008 a permis de vérifier le bon fonctionnement des bassins d'orage : en effet, lors des événements orageux du 30 mai, ils ont démontré leur efficacité, ainsi que le besoin de quelques réglages techniques complémentaires. Depuis, nous avons mis en place des fascines sur la trajectoire des eaux de ruissellement afin d'en casser la vitesse et réduire les coulées boueuses. Enfin, voici quelques semaines, que nous avons entamé les travaux sur le bassin versant Nord – Est. Ceux-ci devraient être totalement terminés au 2^e trimestre 2009.

Au nom du respect de l'ensemble des habitants de la commune, je demande prestement aux personnes indélicates de ne plus s'amuser à obturer la sortie des bassins avec les plaques de réglage de débit. En cas de débordements, les contrevenants pourront être personnellement mis en cause.

2008 a également permis d'améliorer la sécurité incendie. Les très lourds dysfonctionnements constatés au cours de l'année 2008 ont depuis peu été réglés. En effet, si vous faites aujourd'hui appel aux pompiers en composant le 18,

l'intervention se fera en priorité par la section des Sapeurs-Pompiers de Wingersheim. Je profite de l'occasion pour lancer un appel aux jeunes de la commune : si vous souhaitez découvrir le noble métier de sapeur-pompier et pourquoi pas rejoindre leurs rangs, la section de Wingersheim organisera une journée « portes ouvertes » courant 2009.

Aujourd'hui, le principal chantier pour 2009 concerne les travaux de mise aux normes incendie et d'accessibilité pour les handicapés de notre salle des fêtes. Les travaux devraient débuter au printemps de façon à ce que l'infrastructure soit opérationnelle pour la rentrée scolaire 2009/2010. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet en page 8 de ce bulletin.

Des travaux de voiries seront également lancés dans l'année ; quant aux travaux d'assainissement, ils commenceront par un chemisage du réseau de la rue du Renard. Les travaux de la rue du Village et de la rue des Houblonniers débiteront dès 2010.

En cette période des fêtes de fin d'année, je tiens à profiter du bulletin municipal pour remercier les bénévoles qui arrosent les fleurs des bacs de la commune, ainsi que tous ceux qui participent activement chaque année au fleurissement du village.

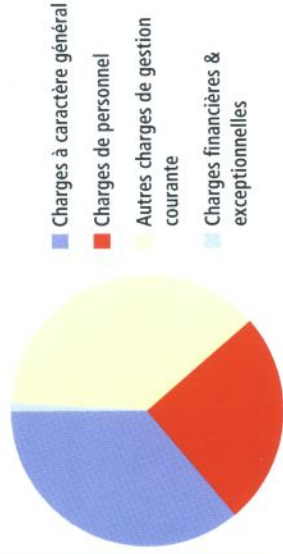
Je vous présente, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, les meilleurs vœux de santé, de joie et de bonheur pour l'année 2009.

Le Maire, Jean-Marie CRIQUI

Fonctionnement 2007

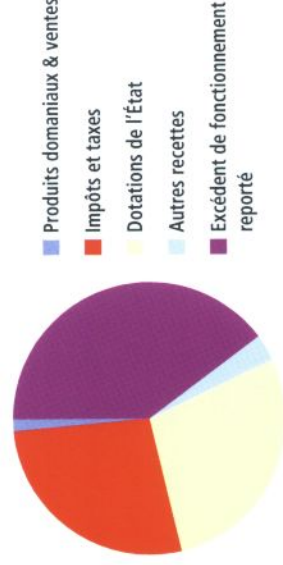
Dépenses : 78 466 €

Charges à caractère général	28 286
Charges de personnel	19 837
Autres charges de gestion courante	29 686
Charges financières & exceptionnelles	657



Recettes : 214 742 €

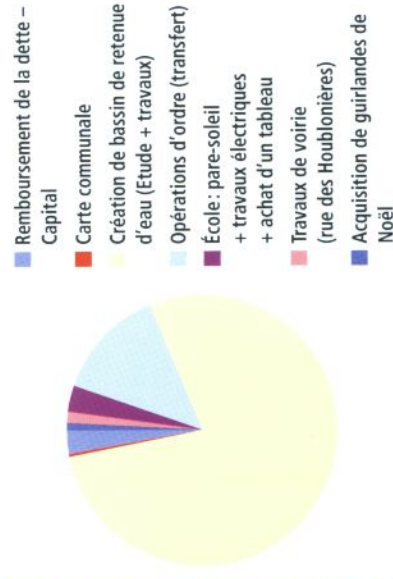
Produits domaniaux & ventes	2 946
Impôts et taxes	58 490
Dotations de l'État	60 978
Autres recettes	6 780
Excédent de fonctionnement reporté	85 548



Investissement 2007

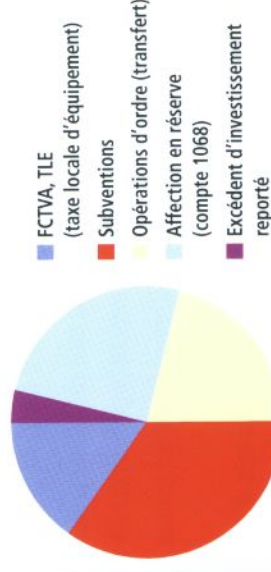
Dépenses : 185 342 €

Remboursements de la dette - Capital	5 080
Carte communale	537
Création de bassin de retenue d'eau (Etude + travaux)	144 946
Opérations d'ordre (transfert)	25 183
Ecole : pare-soleil + travaux électriques + achat d'un tableau	5 716
Travaux de voirie (rue des Houblonières)	2 318
Acquisition de guirlandes de Noël	1 562



Recettes : 119 601 €

FCTVA,	18 157
TLE (Taxe locale d'équipement)	41 760
Subventions	25 183
Opérations d'ordre (transfert)	30 000
Affectation en réserve (compte 1068)	4 501
Excédent d'investissement reporté	



SÉANCE du 18 décembre 2007

1 Avenants aux travaux de construction d'ouvrage d'écrêtement de crues: marché attribué à l'entreprise Rauscher:

Marché de base: 115 290,00 € HT
 Avenant n° 1 : 16 800,00 € HT
 Avenant n° 2 : 15 351,65 € HT
Total du marché: 147 441,65 € HT
soit 176 340,21 € TTC



2 Travaux de peinture de la salle des fêtes pour un montant de 1 210,05 € TTC, à l'EtS BOEHM.

3 Création d'un poste permanent de rédacteur territorial, en raison de la réussite à l'examen professionnel de l'agent titulaire exerçant les fonctions de secrétaire de mairie.

SÉANCE du 19 février 2008

1 Compte administratif 2007

Commune
 Dépenses: 263 808,64 €
 Recettes: 334 343,18 €
 Excédent global de clôture: 70 534,54 €

Centre Communal d'Action Sociale
 Dépenses: 400,00 €
 Recettes: 412,81 €
 Excédent global de clôture: 12,81 €

2 Budget primitif 2008

Commune

Dépenses: 683 342 €
 Recettes: 683 342 €

Centre Communal d'Action Sociale
 Dépenses: 413 €
 Recettes: 413 €

Maintien des taux des contributions directes pour l'année 2008

Désignation des taxes	Taux fixés %
Taxe d'habitation	6,86
Foncier bâti	13,25
Foncier non bâti	43,72
Taxe professionnelle	7,00

3 Approbation du compte de gestion 2007 présenté par le Percepteur.

4 Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2007.

5 Subvention 2008 pour les associations locales:

- 80 €: l'Amicale des Pompiers, Chorale et Vita Gym,
- 400 €: CCAS de Hohatzenheim.

6 Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn (CCPZ): habilitation à conventionner avec un autre EPCI ou syndicat mixte.

7 Consultation d'un architecte et d'un maître d'œuvre pour les travaux d'extension de l'école.

8 Consultation d'un maître d'œuvre pour la réalisation de travaux de lutte contre les coulées boueuses sur le bassin versant Nord du village « lieu-dit » Grünenbrunen.

9 / 5 Personnel communal.

- Transformation du poste d'adjoint technique 2^e classe non titulaire à temps non complet en un poste permanent d'adjoint technique 2^e classe chargé de l'entretien de la voirie, des espaces municipaux.
- Mise à jour du tableaux des effectifs.
- Mise à jour du régime indemnitaire (indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires, indemnité horaire pour travaux supplémentaires, indemnité d'exercice de missions des Préfectures, mise en place de l'indemnité d'administration et de technicité).

SÉANCE du 14 mars 2008

1 Election du Maire et de l'Adjoint.

SÉANCE du 25 mars 2008

- 1 Indemnités de fonction du maire (17 % de l'indice brut 1015) et de l'adjoint (6,6 % de l'indice 1015).
- 2 Désignation de délégués au sein des différentes structures :
 - Communauté de Communes : Cricqui Jean-Marie et Jost Jean-Louis
 - SIVU de Brumath : Cricqui Jean-Marie et Moebs Jean-Paul
 - SDEA : Moebs Jean-Paul
 - Syndicat des Eaux : Moebs Jean-Paul et Jost Jean-Louis
 - CNAS : Cricqui Jean-Marie
- 3 Composition du CCAS (Centre communal d'action sociale de Hohatzenheim).
Membres : Jean-Marie Adam, Myriam Hantsch, Francis Risch, Delphine Simon, Isabelle Lang, Josiane Mittelheisser, Jean-Paul Moebs, Joseph Muller.
- 4 Composition de la Commission d'Appel d'offres :
Président : Cricqui Jean-Marie
Membres titulaires : Moebs Jean-Paul, Jost Jean-Louis, Kientz Patrick
Membres suppléants : Diss Richard, Myriam Hantsch, Laurent Schneider
- 5 Composition de la commission communale des impôts directs.
- 6 Création de commissions communales.
- 7 Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre relatif à la construction des bassins de retenue d'eau : rémunération définitive : 15 332,78 € au profit de Safège.
- 8 Prise en charge des frais de déplacement.
- 9 Indemnités de conseil en faveur du receveur municipal.
- 10 Pouvoirs délégués au maire en vertu de l'article L.2122 du CGCT.
- 11 Fixation d'un taux horaire de 30 € pour la mise à disposition de la collectivité de matériel type tracteur ou autre engin à moteur.

SÉANCE du 13 mai 2008

- 1 Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn (CCPZ) : mise en place, coordination, développement et gestion d'un système d'information géographique (SIG).
- 2 Arrêt du périmètre de la carte communale.
- 3 Mise en place de fascines sur le ban pour lutter contre les inondations et les coulées de boue.
- 4 Subvention pour des séjours scolaires : 15 € Tricoche Jessica.

SÉANCE du 23 mai 2008

- 1 Choix du maître d'œuvre pour l'extension de l'école : Cabinet Dossmann de Wingersheim.

SÉANCE du 13 juillet 2008

- 1 Déclassement de la rue intitulée « petite rue » de la voirie communale.
- 2 Carte communale : remodification du périmètre en y intégrant le terrain relatif à la 1^{ère} tranche du futur lotissement dans la zone constructible.
- 3 Sortie des biens de l'actif et de l'inventaire.

SÉANCE du 2 octobre 2008

- 1 Diagnostic de sécurité routière : achat de panneaux supplémentaires.
- 2 Droit d'accueil pour les élèves élémentaires & maternelles : En cas de grève, la commune organisera un service minimum d'accueil en faisant appel à son personnel du RPI (Joos Mireille ATSEM et Nicolas HISSLER) pour les enfants qui ne pourront pas être gardés par la famille.
- 3 Acceptation d'un don de 650 € provenant de l'Abbé Bilger.
- 4 Prise en charge de la conférence « conception, entretien et gestion des bassins d'orage » organisée courant novembre auquel souhaite participer M. Cricqui.

SÉANCE du 31 octobre 2008

- 1 Renouvellement de la convention avec la SPA.
- 2 Validation de l'APD (Avant projet définitif) relatif aux travaux de mise aux normes incendie, économie d'énergie, accessibilité handicapés des sanitaires pour la salle socioculturelle :
 - Coût prévisionnel des travaux : 324 000 € HT.
- 3 Marché de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet d'architecture Dossmann de Wingersheim : rémunération définitive est fixée à 40 000 € HT.
- 4 Autorisation du Maire à déposer un permis de construire relatif aux travaux évoqués ci-dessus.
- 5 Travaux de nivellement de terrain sur bassin versant Nord-est :
 - Ets Lefebvre pour 19 183,84 € TTC
 - Sarl Ritleng pour 2 488,70 € TTC pour la repose d'un drain.
- 6 Élaboration d'un dossier de régularisation administrative du dossier Loi sur l'eau relatif à la création de bassin de retenue d'eau pour 4 963,40 € TTC par la société Safège.
- 7 Travaux complémentaires d'aménagement du bassin suite à la tempête du 30/05/2008 et dévasage des bassins pour 15 350,66 € TTC selon le devis de l'entreprise Nature et technique.

■ Enquête publique sur le projet de carte communale

Par arrêté n° 8/08 du 1^{er} décembre 2008, le Maire de Hohatzenheim a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration de carte communale.

A cet effet, M. REICHHARDT François, domicilié à Vendenheim 23, rue des Merles a été désigné par le président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 5 janvier 2009 au 5 février 2009 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

- Lundi de 16h à 18h
 - Jeudi de 11h à 12h
- Le commissaire enquêteur recevra en mairie :
- Lundi 5 janvier 2009 de 9h à 11h
 - Mercredi 14 janvier 2009 de 16h à 18h
 - Vendredi 23 janvier 2009 de 16h à 18h
 - Lundi 26 janvier 2009 de 14h à 16h
 - Jeudi 5 février 2009 de 14h à 16h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de carte communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être également adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie à l'issue de l'enquête.

■ Enquête publique sur le projet de déclassement de voirie

Par arrêté n° 10/08 du 1^{er} décembre 2008, le Maire de Hohatzenheim a ordonné l'ouverture de l'enquête publique de déclassement de la voirie communale à caractère de rue désignée « Petite Rue ».

L'enquête se déroulera à la mairie du 8 janvier 2009 au 23 janvier 2009 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (lundi de 16h à 18h et jeudi de 11h à 12h).

A cet effet, M. REICHHARDT François, domicilié à Vendenheim 23, rue des Merles a été désigné comme commissaire enquêteur. Il recevra les observations du public en mairie pendant les trois derniers jours à savoir les :

- Mercredi 21 janvier 2009 de 10h à 11h
- Jeudi 22 janvier 2009 de 9h à 10h
- Vendredi 23 janvier 2009 de 16h à 18h

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations

sur le registre d'enquête déposé en mairie, ou les adresser par écrit au maire ou au commissaire enquêteur.

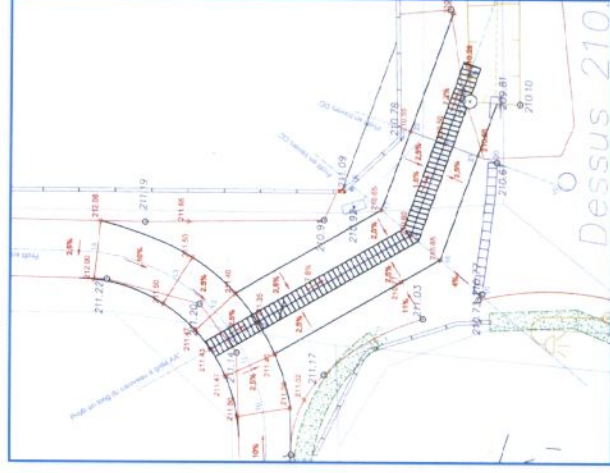
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie à l'issue de l'enquête.

TRAVAUX EN 2009 :

■ Protection contre les coulées boueuses



La commune de HOHATZENHEIM est régulièrement touchée par des coulées d'eau boueuse. Depuis 2007 la commune a effectué des travaux visant à réduire le risque d'inondation avec la mise en place de fascines (Photos ci-dessus). Des travaux sur le bassin versant Nord - Est doivent notamment permettre de diriger les écoulements en dehors des zones habitées. C'est dans ce cadre que des parcelles ont été nivelées. Des travaux d'aménagement du carrefour seront entrepris dès le printemps.



Salle des Fêtes et École

Travaux de mise aux normes incendie, économie d'énergie, accessibilité handicapés, de l'école et de la salle socio-éducative

PRÉSENTATION DU PROJET EN PHASE APD

Les besoins d'usage actuel et de mise aux normes conduisent à une réorganisation complète de l'école par la création de surface nouvelle :

- Entrée-vestiaires disposant d'un sas thermique
- Bloc sanitaire intégrant les normes d'hygiène et d'accessibilité handicapés
- Deux salles socio-éducatives
- Préau côté cour

La salle socio-culturelle existante, servant d'espace sportif à l'école, est mise aux normes relatives aux risques d'incendie et à la sécurité des personnes. À cet effet, la toiture sera refaite à neuf afin de déposer les matériaux non conformes : faux plafond bois, isolation gouttant en cas d'incendie, panneaux en fibrociment amianté (cf. rapport CASA).

L'idée du projet architectural consiste à envelopper dans un même volume les différentes adjonctions réalisées au bâtiment d'origine – celui-ci y gagne en termes de lisibilité et d'image. Le bois naturel proposé en façades, matériau intemporel, contrastera avec l'image du bâtiment d'origine – Le bâtiment est perçu comme un monolithe. Cette idée est accentuée par la végétalisation de la toiture.

D'un point de vue fonctionnel, la nouvelle entrée, commune à l'école et à la salle socio-culturelle, est ramenée à l'avant côté rue de l'Église, ce qui apporte



une meilleure lisibilité des accès. La mairie et le logement à l'étage conserveront leur entrée indépendante à l'avant du bâtiment existant.

Les aménagements extérieurs faisant l'objet d'un marché distinct seront entrepris dans la continuité du projet. Les réflexions à mener sont :

- Libérer l'espace public des éléments proliférant : mât électrique, poste transformateur, garage préfabriqué, panneaux d'informations, panneau d'affichage, abri-bus... Ces éléments pourront être regroupés sous un seul toit autour du poste ES.
- Aménagement d'un parvis de plain-pied avec une dépose sécurisée des scolaires
- Clôturer la cour de l'école pour plus de sécurité

dossmann.
architecte
sarl d'architecture

15, rue des Vignes – 67170 Wingersheim
Tél. 03 88 68 43 00
Contact@dossmann-archi.com



Un jubilé franciscain

Dimanche, 28 juin 2009, fête anticipée des saints Apôtres Pierre et Paul, Mgr Jean-Pierre Grallet, Archevêque de Strasbourg, viendra présider, à Hohatzenheim, la célébration eucharistique, pour commémorer un siècle de présence franciscaine en la paroisse et au pèlerinage de Notre Dame des douleurs.

◆ Dans un écrin de verdure

A une vingtaine de kilomètres, au nord-ouest de Strasbourg, se dresse, sur une petite colline, le vénérable sanctuaire roman, auréolé de sapins presque centenaires, et entouré d'un parc tout en verdure. L'édifice, sobre et trapu, sert à la fois d'église paroissiale du petit village, sis en contrebas, côté nord, et de lieu de pèlerinage pour les Chrétiens d'Alsace et d'ailleurs.

◆ Une page d'histoire

Mardi, 23 novembre 1909, deux frères franciscains se rendent à Hohatzenheim, avec l'agrément de Mgr Adolphe FRITZEN, évêque de Strasbourg, et avec l'autorisation de leur Père Provincial, le Fr. Aloïse LAUER. Une appréhension les empoigne, mais traversée d'un souffle d'espérance. Que viennent-ils chercher en ce lieu champêtre, au seuil du Kochersberg, qui leur est inconnu ?

Venant de Mommenheim, où un train les a déposés au grand matin,

les frères Léo LETSCHER, originaire de Saint-Amarin, et Grégoire MISSLEN, natif d'Aspach-Le-Bas, cheminent en pèlerins, au rythme d'un pas allègre, soutenus par la récitation du Rosaire. Arrivés sur la petite colline, ils entrent aussitôt dans le sanctuaire roman, demandant à la Vierge Marie d'intercéder auprès de son Divin Fils, pour obtenir les grâces d'une présence franciscaine, au service de l'Évangile et de l'Église, à Hohatzenheim.

Puis, accompagnés du maire de la commune, Nicolas SCHNEIDER, les frères se rendent au presbytère, juste à côté de l'église. Vaste demeure d'où l'on aperçoit, côté Est, la plaine d'Alsace, ses villages, ses cultures et, au loin, Strasbourg et la silhouette effilée de sa cathédrale. Le Peuple de Dieu en attente d'une Parole d'espérance !

En cette maison, désormais résidence franciscaine, ils découvrent des chambres vides et froides, trois poêles éteints, enveloppés de silence. Sans tarder, ils s'installent. Avec l'aide des paroissiens, ils se mettent à meubler leur nouveau lieu de séjour, veillant à ce que l'humble confort puisse se conjuguer avec la pauvreté franciscaine, à la lumière de l'Évangile des Béatitudes : « Heureux les pauvres de cœur, le Royaume des cieux est à eux ».

Ce qu'ils veulent vraiment, c'est vivre le quotidien dans la prière et répondre à l'appel du Seigneur en assumant les nouvelles tâches pastorales, pour la joie des paroissiens et des pèlerins de toute la région.

◆ Pourquoi la présence franciscaine à Hohatzenheim ?

En réponse à l'appel de Jésus-Christ, François d'Assise décide, en 1209, d'observer le saint Évangile, en vivant dans l'obéissance, sans avoir rien en propre et dans la chasteté. Bien vite, avec la bénédiction du Pape Innocent III, François voit venir à lui des jeunes, de toutes conditions. L'ordre des frères mineurs vient de naître. – Bientôt, l'an prochain, aussi, la célébration du huitième centenaire de l'Ordre des Franciscains ! –

Dans le Feu de l'Esprit Saint, la petite communauté des frères s'élargit progressivement, au point d'atteindre dix mille frères, en une décennie. Bien vite c'est l'essaiimage, en Italie, d'abord, puis dans tous les pays limitrophes. Dès 1220, en France, Vézelay, Paris ensuite, et d'autres centres urbains voient arriver les disciples du Poverello, en bure brune, retenue par un cordon blanc. D'où le nom de « Cordeliers », donné aux frères franciscains.

En 1260, c'est Strasbourg et toute l'Alsace qui accueillent ces religieux, dans leur dynamisme d'évangélisation. L'essor franciscain se poursuit pendant 5 siècles, partout dans le monde. Mais pour l'Église de France, la Révolution de 1789 est une terrible épreuve. Violence populaire, incroyance naissante, constitution civile anti-chrétienne, persécution des croyants, saccages d'édifices religieux, finalement interdiction de la présence des ordres religieux dans l'Hexagone... L'Alsace n'est pas épargnée.

Certes, une petite lueur surgit à l'horizon comme un réveil de la foi : le Concordat de 1802, signé entre Napoléon et l'Église de France.

Il faut cependant attendre un siècle pour voir revenir en Moselle et en Alsace, les fils de Saint François. C'est à l'époque où les départements de l'Est sont annexés à l'Empire Allemand, après l'humiliante défaite de la France à Sedan, en 1871.

◆ Les Franciscains sont de retour !

Metz, la première, voit surgir les frères de Saint François, le 28 janvier 1888. L'évêque met à leur disposition une vaste demeure, la Maison Daubré, au cœur de la vieille cité lorraine, 17 rue Marchant.

C'est ensuite le tour de la région de Phalsbourg. Le beau petit sanctuaire marial de Bonne-Fontaine est confié à la famille franciscaine, le 14 mars 1908, la chapelle s'élevant au milieu d'une clairière, entourée des sapins majestueux des Vosges savernoises.

En Alsace, c'est Hohatzenheim qui, depuis la tourmente révolutionnaire, devient la première résidence franciscaine.

caine. Et cela, grâce aux démarches soutenues de l'évêque de Strasbourg, Mgr Adolphe FRITZEN, auprès des autorités de l'Empire Allemand, par le biais du Ministère de la Justice et des Cultes, à Berlin. Les archives du Pèlerinage conservent le document historique de la nouvelle implantation franciscaine, au début du vingtième siècle. Voici cette pièce juridique, dans sa teneur originale :

Ministerium für Elsass-Lothr.
Abt. für Justiz und Kultus

Strassburg, den 5. November 1909
Eurer Bischöflichen Gnaden

beehre ich mich auf das gefl. Schreiben vom 22. September — d.J. II 1024, ergebenst zu erwidern, dass die Regierung bis auf weiteres keine Einweihung dagegen erheben wird, dass, an Stelle der früher in Aussicht genommene Kapuziner-Päres, zwei der deutschen Ordensprovinz angehörende und die Reichsanhörigkeit besitzende Franziskanerpäres zur Aushilfe in der Seelsorge in den Gemeinden Wingersheim und Hohatzenheim verwendet werden und das von dem Pfarrer Baumüller in Hohatzenheim erteilte Hausbewähren. Auch ist nichts dagegen zu erinnern, dass dem einen der beiden Päres die staatlich besoldete Vikarstelle von Wingersheim übertragen werde.

Ich gestatte mir jedoch beizutügen, dass hierdurch die Gründung einer neuen Niederlassung der Franziskaner nicht zugelassen wird.

der Unterstaats-Sekretär
gez. Dr. Petri

II. B. 437

An Seine Gnaden den Herrn Bischof Dr. Fritzen



Hohatzenheim: Kirche und Aufnahme vom 1909.

◆ Pastorale franciscaine et fraternelle

A partir du 23 novembre 1909, la paroisse de Hohatzenheim et le pèlerinage de Notre Dame des Douleurs sont ainsi confiés aux Frères de Saint François, prenant le relais du Curé de Wingersheim, qui les administrerait jusque-là.

Paroissiens, pèlerins, les aînés surtout, peuvent se souvenir des frères mineurs, enveloppés de leur zèle pastoral, qui, avec générosité et une cordiale jovialité,



Départ du frère
Claude Coulot

après 20 années de présence
à la Communauté franciscaine
de Hohatzenheim, nous lui
souhaitons bon vent pour sa
nouvelle mission à Strasbourg.

Par ailleurs nous souhaitons
la bienvenue aux pères Léon
et Bruno qui ont rejoint les
pères François et Hugues
à Hohatzenheim.

ont animé « le Haut Lieu de Dieu », « Hoh-Atzen-Heim », dans la fidélité aux charismes franciscains: « Pax et Bonum » - « Paix et tout Bien ».

Que de visages s'éveillent dans nos mémoires, en attendant les noms des disciples de Saint François, nos pasteurs de jadis, qui déjà sont entrés dans l'Invisible Lumière du Dieu de toute Tendresse :

Pensons à nos frères aînés et portons-les dans la prière : Les Frères

Léo LETSCHER
Grégoire MISSLEN
François STEINER
Aloïse PETER
Joseph ERNY
Léonard WISZNIEWSKI
Ignace WYBRECHT
Laurent MEYER
Denis JACOBI
Matthieu BINDER
Beda FEIDT
Célestin TROXLER

Henry DIEHLY
Solano SOISSONG
Bonaventure TRIMOLE
Jean HEITZ
Michel WAGNER
Marcel BOHNER
Laurent BAILLY
Gabriel SCHEID
Martin MERTZ
Léopold HOLLER
Léonard KRIEG
Justin GODAR

Canisius FRIED
Matthias RUMBACH
Ambroise ANDRE
Césaire STERN
Sauveur ENDERLIN
André DIER
Séraphin BISCHOFF
Emmanuel CLAR
Théodor FILLINGER
Gérard SCHLEGEL
Morand HARTMANN
Raymond BLUM.

◆ La célébration du Jubilé

La paroisse de Hohatzenheim et le pèlerinage Notre Dame des Douleurs se préparent donc à célébrer le centenaire de la présence franciscaine. Mgr Jean-Pierre GRALLET, archevêque de Strasbourg, nous fait l'honneur de présider l'Eucharistie festive. N'oublions pas que Mgr Jean-Pierre GRALLET est franciscain lui-même.

Ancien ministre provincial de la province franciscaine de Strasbourg, ancien supérieur de la communauté franciscaine, 3, rue Dotzinger, notre Frère Jean-Pierre et Père Évêque se fait une grande joie de venir présider notre action de grâce, le 28 juin 2009, à 10 heures, en l'église de Hohatzenheim.

F. Hugues STEINMETZ
franciscain
Recteur du Sanctuaire

CONTACTS:

Anne MULLER et Valérie WIEST à Mittelhausen

Tél. 03 88 51 43 84

Marina ZEITER à Hohatzenheim 03 88 51 46 97

E-mail: e-elementaire.hohatzenheim@payszorn.com

Les rentrées se suivent et ... se ressemblent. Cette année encore, la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions avec cependant des changements d'organisation scolaire puisque les élèves n'ont plus cours le samedi matin et les élèves de CE2 se trouvent regroupés dans la classe de M^{lle} Zeiter à Hohatzenheim, et non plus, scindés en deux petits groupes et répartis dans les classes de CP-CE1 et CM1-CM2.

Le cycle 3, CE2-CM1-CM2, se retrouve ainsi dans la même classe pour une meilleure homogénéité dans le travail.

Trois enfants de Hohatzenheim ont pris début septembre, pour la première fois, leur cartable. Nous souhaitons la bienvenue sur les bancs de l'école à David JOST, Romain KOESSLER et Justine REEB.



Les effectifs sont les suivants:

- 22 élèves en maternelle avec Valérie Wiest,
- 16 élèves en CP-CE1 avec Anne Muller et Claire Sadéri,
- 25 élèves en CE2-CM1-CM2 avec Marina Zeiter.

La fin de l'année scolaire 2007-2008 s'est achevée par la fête scolaire sur le thème de l'eau qui ponctuait la fin du projet d'école. La fête était très réussie, et parents et enfants ont pris un réel plaisir à se retrouver et partager un moment convivial.



Cette année, les grandes lignes du projet d'école s'orientent, sur « le développement durable et l'écologie ». A ce sujet, les enfants des deux écoles ont déjà participé à une action « Nettoyons la nature », consistant à débarrasser nos communes des déchets rejetés sur la voie publique et de les déposer dans les containers adéquats.



La visite d'une plateforme de compostage est d'ailleurs également prévue pour les classes de M^{me} Muller et M^{lle} Zeiter.



D'autres sorties, telles que le musée zoologique, le musée Tomi Ungerer, le musée d'arts modernes et contemporains ou encore une sortie cinéma sont au programme.

Parallèlement, différentes activités sportives par le biais de manifestations organisées par l'USEP vont permettre aux enfants de découvrir et s'initier à un certain nombre de disciplines sportives.

Le cross scolaire aura lieu, comme l'année précédente, à Hohatzenheim. L'enseignement n'ayant plus lieu le samedi matin, la date retenue pour le cross est le jeudi 12 mars 2009. Les enseignantes lancent un appel à tous les bénévoles qui pourront aider à la bonne organisation de la manifestation.

L'Office Municipal des Sports, de la Culture et des Loisirs de HOHATZENHEIM

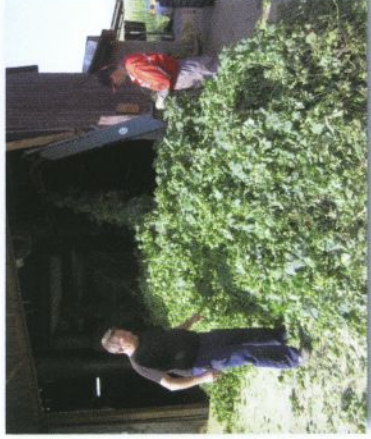
Il y aura bientôt sept ans que nous déposons les statuts de l'O.M.S.C.L. au Tribunal d'Instance de Brumath.

Grâce à nos associations locales que sont l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, la Chorale Sainte-Cécile, l'Œuvre de Bienfaisance, Vita-Gym et tous les membres qui composent l'O.M.S.C.L. nous avons pu animer le village en vous proposant et en participant aux manifestations suivantes :

Brocantes de 2003, 2004 et 2005, tour du ban communal en 2006, nettoyages de printemps, 14 juillet, cross scolaires, soirées découvertes avec le Docteur Olland, grand voyageur et animateur, qui des Andes à la Côte Pacifique (2005) la Chine (2006) le Viêt-Nam (2007) et la route historique en Ethiopie (2008) nous a fait partager sa passion et ses expériences des voyages.

D'autres thèmes, tels les « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle » (2006) avec Roland Hetzel et Hubert Steinmetz, « Quand la Rumeur tue » de Marie Monique Robin (2007), ou « Contes de Mer » par la Compagnie la Rose des Vents (2008) ont captivé l'attention des participants.

Notre fête du Houblon du 31 août fut une réussite et l'intérêt pour nos bassins de rétention a permis aux 153 marcheurs de découvrir également nos houblonnières, sa cueillette et tout le savoir faire de nos exploitants dans le traitement de cette plante aromatique ... si appréciée.



Comme vous le voyez, l'O.M.S.C.L. est un « long vertèbre » qui vit avant tout grâce à ses membres actifs, celles et ceux qui s'engagent, proposent et assument les responsabilités tout au long de l'année.

Mais sans le soutien des nombreux membres, dits passifs, que sont les familles du village, leurs amis, connaissances, les visiteurs de passage qui découvrent notre village, son patrimoine, et partagent nos festivités...
Que serions-nous ?

De nouveaux membres sont venus nous rejoindre dans l'association. Qu'ils soient les bienvenus en nous apportant leur enthousiasme, et des idées innovantes.

Principales informations à retenir :

- L'Assemblée Générale de l'O.M.S.C.L. se déroulera le 06/02/2009 (date à confirmer). Vous êtes cordialement invités à participer à cette A.G. Vos questions et suggestions seront les bienvenues lors du point divers (elles peuvent être déposées par écrit en Mairie à l'ordre de l'O.M.S.C.L. ou remises à un membre de l'Association).

- Une soirée découverte ou une soirée à thème aura lieu pendant les vacances de printemps.

En raison des travaux d'aménagement, d'extension de la salle des fêtes, et de la mise aux normes des sanitaires de l'école, les activités utilisant ces locaux seront suspendues. Une notification de fin de travaux après réception sera communiquée par Monsieur le Maire sous forme d'avis.

A noter que l'O.M.S.C.L. participera fortement à ce projet :

- en assumant entre autres des travaux de démolition, de déblaiement, de pose modificative permettant le bon déroulement des entreprises intervenantes,
- en participant au montage financier du projet.

L'O.M.S.C.L. de Hohatzenheim vous remercie de votre large soutien, et souhaite vous revoir encore plus nombreux lors de nos prochaines manifestations.

Le Comité directeur et les membres de l'O.M.S.C.L. vous souhaitent d'agréables fêtes, que l'année 2009, vous apporte joie et bonheur dans vos familles.

Bonne année à tous

Pour le Comité : **THIBAUT Régis**

Tournoi de pétanque du 13 juillet



Pour sa première édition, les maîtres mots du concours de pétanque étaient la bonne humeur et la convivialité. En effet, il a réuni 16 doublettes de joueuses et joueurs, jeunes et moins jeunes, tous prêts à en découdre sur la toute nouvelle sablette du village, répondant aux exigences de la fédération française de pétanque.

Après quelques réglages de mires pour les pointeurs et les tireurs, les choses sérieuses ont commencé avec les poules de qualification. Sous un soleil radieux et un public curieux venu nombreux, la phase finale a vu la victoire de la doublette haut-rhinoise constituée de Roger et Paul. Bravo à eux.

A vous, futurs participants, de faire revenir le trophée dans le Kochersberg l'année prochaine.

Rendez-vous est pris !

Echos des Sapeurs-Pompiers

L'année 2008 est pratiquement éculée, et nous laissons néanmoins quelques mauvais souvenirs notamment lors de la coulée de boue du mois de mai. Etant donné que la commune a engagé d'importants travaux pour limiter ces coulées, les habitants pourront être plus rassurés lorsqu'un orage apparaîtra à l'horizon.

Nous vous rappelons que lors d'un feu ou accident, il convient de composer le 18. Lorsque vous faites cet appel, il faut suivre les consignes du SDIS 67 et bien préciser le lieu de l'incident, la nature et le type de danger (si c'est un feu ou un accident). Le SDIS enregistrera votre appel et, par l'intermédiaire d'un bip (appel sélectif), contactera et dépêchera sur place les pompiers locaux.

On compte cette année pour les 3 villages: 40 interventions (feu, nids de guêpe, secours à personne et coulées de boue) dont 23 interventions pour Wingersheim, 10 à Mittelhausen, 7 à Hohatzenheim et 1 à Mommenheim.

Les sapeurs-pompiers remercient cordialement les habitants de la commune pour l'accueil réservé aux sapeurs-pompiers et pour les généreux dons que vous leur avez accordés lors de la distribution des nouveaux calendriers.

L'Amicale des sapeurs-pompiers de HOHATZENHEIM vous souhaite à tous:

UN JOYEUX NOEL ET LES MEILLEURS VOEUX POUR L'ANNEE 2009

Lieutenant DISS Richard



Nettoyage de printemps : agir pour l'environnement

Comme chaque année, la commune de Hohatzenheim s'est refait une beauté, grâce au nettoyage de printemps organisé par la municipalité.

Plus d'une vingtaine de bénévoles se sont rassemblés le samedi 5 avril dernier devant la mairie pour participer activement à l'opération « Ochterputz ».

Malgré la grisaille et quelques gouttes de pluie, les volontaires n'ont pas hésité à se mobiliser pour cette matinée de nettoyage.

Dès 9 heures, le tracteur et la remorque de M. Patrick KIENZT ainsi que le véhicule des services municipaux ont escorté les ramasseurs dans plusieurs directions.

La remorque était bondée d'ordures en tous genres même si l'on a pu relever la diminution de déchets et d'objets encombrants.

Après la collecte, une collation bien méritée était offerte aux bénévoles, fatigués mais heureux d'avoir ainsi contribué à la propreté de notre commune et plus largement à l'avenir de notre environnement.

Merci à eux.

Fête Nationale :

"D'r 14 juillet Wecke"

Après la sympathique après-midi passée à s'initier à la pétanque, les habitants présents ont pu assister, au cours de la soirée, à l'arrivée du camp roulotte organisé par le service Animation Jeunes du Pays de la Zorn.

A cette occasion, deux concerts étaient prévus :

« LES CHAPEAUX NOIRS » :

rencontre entre un accordéoniste aux airs balkaniques, un guitariste issu du jazz manouche, un contrebassiste éclectique et un clarinetiste classique- klezmer.



«SORIN GUERLIU TRIO» :

un virtuose d'origine Roumaine qui nous a fait découvrir un instrument atypique dont il est maître en son manieement, le Cymbalum.



Accompagné d'un guitariste et d'une chanteuse, ils ont été le temps fort de la soirée en nous faisant partager un véritable moment d'énergie musicale... les participants à la farandole s'en souviennent...



Le Club « Vita Gym »

Comme chaque année, l'association Vita Gym a repris ses cours. Les cours sont ouverts à tous.

Lundi	18h45 à 19h30 :	step renforcé
	19h30 à 20h30 :	Step abdos fessiers
Mardi	17h15 à 18h15 :	gym expression corporelle (5-8 ans)
	18h15 à 19h30 :	danse moderne (9-12 ans)
Mercredi	20h à 21h :	body sculpt cuisses abdos fessiers stretching

Les cours sont animés par M^{me} DANNER Patricia le lundi et le mardi. Quant à M^{lle} PRIME Claudine elle dispense ses cours les mercredis. Toutes deux sont monitrices diplômées fédérales.

La chanson de Patrick Juvet dit: «Où sont les femmes?»

Vita Gym demande «Où sont les hommes?»

Le Comité vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Carnet de famille

Nos sincères condoléances :

- Etienne RISCH, décédé le 02/01/2008 à Strasbourg
- Thérèse MULLER née RISCH, décédée le 14/04/2008 à Strasbourg

Anniversaires et jubilés

70 ans (1938 - 2008)

M^{me} KILLIUS née KIEFFER Lucienne
M. SCHNEIDER Lucien

75 ans (1933 - 2008)

M. AMBS Alphonse
M^{me} HOLZMANN née FREUND Mariette
M. MAIRE Gérard (Père François)

DOYENS D'ÂGE

M^{me} MEYER née BIRG Marie-Louise – 06.06.1917
M. SCHNEIDER Antoine – 18.02.1924

Règles de civilités

**QUELQUES RÈGLES
DE BONNE CONDUITE...
POUR VIVRE EN COMMUNAUTÉ !**

► Nos amis les chiens

Ne laissons pas nos amis les chiens, ou tout autre animal, souiller les voies et places publiques, les trottoirs ainsi que les pelouses et aires aménagées. Rappelons qu'ils doivent être tenus en laisse sur tout le domaine public et qu'il est interdit de les laisser divaguer.

La loi prévoit que les chiens classés en catégorie 1 ou 2 doivent être déclarés en mairie (pour plus de renseignements s'adresser à la mairie ou consulter le site Internet <http://www.interieur.gouv.fr>)

► Tailler ses haies et ses arbres sont des gestes civiques !

Les arbres, arbustes, haies conifères implantés en limite de propriété et en bordure de voie sont souvent source de gêne par leur débordement sur le domaine public. Les végétations non entretenues obstruent les trottoirs, les panneaux de signalisations, l'éclairage public. Les trottoirs non praticables représentent un danger potentiel pour les piétons obligés de se déporter sur la route pour les éviter.

La municipalité demande à chaque concitoyen de veiller à tailler ses haies de façon à ne pas empiéter sur le domaine public, pour la sécurité de tous.

Merci de respecter les distances minimum de plantation selon l'article 672 du code civil : au minimum à 2 m de la limite de propriété si l'arbre ou l'arbuste mesure plus de 2 m et à 0,50 m si la hauteur est inférieure à 2 m.

► Nettoyage des trottoirs et caniveaux

Merci de nettoyer et de balayer les trottoirs et caniveaux devant chaque propriété (déchets, feuilles mortes, gravillons...). En cas de chutes de neige, chaque propriétaire est tenu de dégager également le trottoir ou la chaussée et de sabler si possible les plaques de verglas. Sachez que la responsabilité du riverain peut être engagée en cas d'accidents. Merci de votre compréhension et de votre coopération.

► Nuisances sonores

Merci de veiller au bien-être de chacun en évitant l'usage des tondeuses à gazon ou autres matériels motorisés les dimanches et jours fériés, et après 21h en semaine.

Calendrier des manifestations en 2009

11 janvier	Commune Fête des aînés
12 mars	École Cross scolaire
4 avril	OMSCL Nettoyage de printemps
28 juin	Œuvre de Bienfaisance Jubilé de la présence Franciscaine
13 juillet	Commune Fête Nationale
15 août	Œuvre de Bienfaisance Fête du Pèlerinage

► Il est rappelé aux habitants de la commune que le bureau de la mairie restera fermé durant les fêtes de fin d'année entre Noël et Nouvel An (du 22 décembre 2008 au 4 janvier 2009).

Dates de collectes du sang 2009

► **Mittelhausen :**
23 mars 2009 et le 21 septembre 2009.

► **Wingersheim :**
21 janvier 2009, 19 mai 2009, 22 juillet 2009,
24 novembre 2009.

Venez nombreux, les malades comptent sur vous.

L'Armée de l'Air recrute

Chaque année, l'Armée de l'Air recrute plus de 3 000 jeunes à partir de 17 ans de niveau 3^e à bac+5 dans plus de 50 métiers.

Bureau Air Information le plus proche :

3, rue de la Mésange
Strasbourg
Tél. 03 88 22 00 87
www.recrutement.air.defense.gouv.fr

■ Attention aux délais pour l'obtention d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité

Prévoir un délai de 4 semaines et déposer le formulaire exclusivement en mairie.

Rappel : Tout mineur transitant par les États-Unis doit obligatoirement être titulaire d'un passeport individuel. Le passeport est gratuit pour tout mineur âgé de moins de 15 ans.

Pour plus de renseignement, consulter le site internet de la Préfecture du Bas-Rhin :
www.bas-rhin.pref.gouv.fr

(valable aussi pour les cartes grises et autres...)

ou de l'État : www.service-public.fr pour obtenir des infos et les adresses de tous les services publics et consulter tous les décrets, lois...

AIDANTS FAMILIAUX

Mieux comprendre pour agir

Vous vous occupez d'un proche devenu dépendant ?

Près de chez vous, un cycle de rencontres qui vous sont destinées, sera organisé au cours du 1^{er} trimestre 2009 par le Conseil Général du Bas-Rhin et les partenaires du réseau gérontologique local.

Vous vous sentez seul, livré à vous-même ?

Vous vous posez des questions ?

Des professionnels médecins, infirmières, kinésithérapeutes, travailleurs sociaux, psychologues abordent avec vous des sujets qui vous préoccupent :

Les bonnes attitudes, les bons gestes à adopter face à la dépendance, les besoins alimentaires de la personne âgée, les conséquences du vieillissement, la relation avec la personne...

Ils vous livreront des astuces, répondront à vos questions.

Vous rencontrerez d'autres aidants avec qui vous pourrez évoquer vos expériences.

Renseignements auprès de l'Espace d'Accueil Seniors :

ESPAS

5, rue du Moulin
67700 SAVERNE
Tél. 03 88 91 82 61

ou auprès de la Mairie de votre Commune

Réorganisation des services fiscaux

Depuis le 1^{er} décembre 2007, les communes du canton de Hochfelden gérées actuellement par le Centre des Impôts foncier de Schiltigheim sont rattachées à celui de Saverne. Les usagers se rendront en un seul lieu pour les démarches concernant l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation et les taxes foncières.

Les coordonnées du Centre des Impôts Fonciers sont les suivantes :

CDIF de SAVERNE
11 rue Sainte Marie – 67703 Saverne Cedex
Tél 03 88 03 12 73 – Fax 03 88 03 12 55
Courriel: cdif.saverne@dgi.finances.gouv.fr

Réception : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h et sur rendez-vous.

16 ans : le recensement militaire est obligatoire

Vous allez avoir 16 ans. N'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie de votre domicile. Cette démarche est **obligatoire** et vous donne des droits.

Dès vos 16 ans et au plus tard dans les trois mois qui suivent votre anniversaire, présentez vous à la mairie muni d'une carte d'identité, livret de famille des parents.

Une attestation de recensement vous sera délivrée ; elle est exigée pour passer vos examens (permis de conduire, bac...) et concours et pour effectuer votre journée d'appel de préparation à la défense.

Cette journée est appelée « JAPD » est **obligatoire pour les garçons et les filles** et vous permettra d'être en règle vis-à-vis du service national et de vos futures démarches administratives.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter votre mairie ou le

Bureau du Service National de Strasbourg :

Tél. 03 90 23 37 52

e-mail : bsn-str@dsmnsa.defense.gouv.fr

Site internet : www.defense.gouv.fr

Réforme de l'urbanisme

Depuis le 1^{er} octobre 2007, est entrée en vigueur la réforme des permis et demandes d'urbanisme. Cette réforme permet de clarifier le droit applicable, d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers et de préciser les responsabilités respectives de l'administration et des constructeurs.

L'ensemble des nouveaux textes applicables est consultable sur le site internet :

<http://www.legifrance.gouv.fr>

rubrique code de l'urbanisme.

Les divers formulaires (déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir...) seront dorénavant à télécharger sur le site internet :

<http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr>

Site INTERNET de la Commune

<http://www.mairie-hohatzenheim.fr>

Vous trouverez sur ce site, les diverses informations locales dont les différentes manifestations, les coordonnées et les horaires d'ouverture des divers services publics communaux et vous pourrez même télécharger le plan de la commune dans la rubrique « mairie ».



Association pour le dépistage organisé du cancer colorectal en Alsace

Le cancer de l'intestin peut être guéri et même évité grâce au dépistage

Le cancer colorectal est le cancer du gros intestin. Bien que peu connu, c'est l'un des cancers les plus graves et les plus fréquents, tout particulièrement en Alsace qui a le record de France. C'est, après le cancer du poumon, la deuxième cause de décès par cancer. Dans notre région, environ une personne sur 17 aura un cancer colorectal au cours de sa vie. Chaque année en Alsace, un cancer colorectal est diagnostiqué chez 1 162 personnes et 474 en meurent. Avec le vieillissement progressif de la population, le nombre de ces cancers augmente. Il touche les femmes comme les hommes. Il est rare avant 50 ans. Après 50 ans, le risque augmente avec l'âge.

Le cancer colorectal se développe le plus souvent à partir de petites excroissances dans l'intestin appelées polypes. Certains polypes peuvent grossir et se transformer en cancer après une dizaine d'années. Les polypes ou le cancer peuvent saigner. Lorsqu'elles sont invisibles à l'œil nu, des traces de sang peuvent être détectées par un test simple de recherche de sang dans les selles (RSOS). Lorsqu'on diagnostique un polype, on peut l'enlever et éviter qu'il se transforme en cancer. Lorsqu'on diagnostique un cancer au début, les chances de guérison sont très importantes. Au contraire, lorsque le cancer est diagnostiqué tardivement, il est nécessaire de recourir à des traitements lourds et les chances de guérison sont moindres.

La campagne de dépistage du cancer colorectal a permis de dépister 454 cancers et d'en éviter 988 depuis 2003 dans le département du Haut-Rhin (données de juin 2008).

La campagne, dans la commune de HOHATZENHEIM a débuté en novembre 2008. « Pour être efficace, la participation doit dépasser 50% » Malheureusement, les hommes et en particulier ceux de moins de 60 ans, plus exposés pourtant, participent moins.

Les habitants de la commune de HOHATZENHEIM ont reçu un courrier les invitant à se rendre chez leur médecin généraliste pour qu'il leur remette le test. Il est gratuit ! **Tous les médecins généralistes de votre canton sont prêts à vous remettre le test de dépistage**, alors n'hésitez pas, si vous avez entre 50 et 74 ans :

**Faites le test
tous les deux ans**

Outre le dépistage, la prévention du cancer colorectal repose sur une alimentation saine. Pour diminuer le risque de survenue de ce cancer, il faut manger moins et manger mieux, c'est-à-dire plus de légumes et fruits frais et moins de viandes et de graisses animales.

ADECA Alsace
122, rue de Logelbach
BP 30593
68008 Colmar Cedex
Tél. 03 89 12 70 13 - 03 89 12 70 17
secret@adeca-alsace.fr
www.adeca-alsace.fr

Traitement des ordures et objets encombrants

L'évolution du volume de déchets à traiter nécessite un effort et un encouragement de chacun au tri et au recyclage des matériaux. Il en va de la préservation de notre environnement.

- ▶ Les poubelles sont collectées les mardis après-midi. Triez bien les déchets et ne mettez dans la poubelle que les emballages non triables (pas de papier, plastique, verre).
- ▶ Les espaces tri (verre, plastique, papier carton) permettent de trier vos déchets au quotidien.
- ▶ Les déchetteries de Bossendorf et Mutzenhouse acceptent les gravats issus du bricolage familial, déchets végétaux, papiers-cartons, bouteilles plastiques, incinérables (bois), tout venant non incinérable (plâtre), ferrailles, huiles minérales... dans la limite d'un mètre cube par jour. Horaires d'ouverture :
 - Mutzenhouse**: Lundi et mercredi de 8h à 12h et samedi de 9h à 12h et 14h à 18h.
 - Bossendorf**: Mardi et jeudi de 15h à 19h et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
- ▶ En complément, un ramassage des objets encombrants est organisé deux fois l'an. Pour Hohatzenheim, les dates à retenir sont :

**le 3 février 2009 :
non métalliques**

**le 1^{er} septembre 2009 :
métalliques**

Définition des objets encombrants ménagers :

Objets non-métalliques :

- Vieux mobiliers en bois ou plastique
- Canapés et sommiers sans ressort ou avec moins de 50 % de fer
- Matelas
- Télévisions, radios
- Lattes en bois ou planches (longueur maximum 2 mètres)
- Tuyaux en matière PVC (longueur maximum 2 mètres)
- Grillage (même en fer)
- Duvets

Objets métalliques :

- Appareils électroménagers hors d'usage (réfrigérateurs, cuisinières, poêles et citernes à mazout vides, congélateurs...).
- Le poids maximum ne doit pas dépasser 70 kg et la longueur 2 mètres
- Sommiers avec ressorts
- Bicyclettes
- Lessiveuses
- Récipients vides en fer

SONT EXCLUS :

- Bouteilles à gaz & extincteurs (mêmes vides)
- Véhicules automobiles et moteurs (même châssis et carrosse)
- Déchets hospitaliers (seringues...)
- Déchets toxiques et de démolition
- Pneus, matériel agricole
- Gravats, bétons, amiante
- Tous les liquides (peintures, solvants hydrocarbures...)

- Cadavres d'animaux
- Déchets d'ordures ménagères
- Déchets provenant des industries, commerces et artisans
- Batteries et produits corrosifs
- Portes de garages
- Verre
- Tout objet supérieur à 70 kg ou 2 mètres de long

Fête des Aînés

Janvier 2008



**La conteuse
Christine Fischbach
et la Compagnie
la Rose des Vents**

*Le 24^e bulletin d'information des administrés
se présente à tous les habitants
et espère trouver un bon accueil.*

